

# RAPPORT FINANCIER

## Année 2019

Les comptes de notre association sont depuis 2019 tenus par le cabinet comptable COGEX, qui les a arrêtés en février 2020.

La situation que nous présentons est pour la cinquième année consécutive, déficitaire. Après avoir commenté les variations des principaux postes du bilan, nous aborderons les perspectives de l'exercice en cours.

### PRODUITS (tableau A ci-dessous)

Année 2019

En euros

<b>A</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Prévisions</b>
<b>Cotisations, abonnements et</b>	<b>67 900</b>	<b>72 000</b>
<b>Subventions</b>	<b>12 000</b>	<b>12 000</b>
<b>Ventes de livres et produits annexes</b>	<b>280</b>	<b>500</b>
<b>Repas et réceptions</b>	<b>10 250</b>	<b>8 000</b>
<b>Location place de stationnement</b>	<b>1 300</b>	<b>1 500</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>160</b>	
<b>TOTAL</b>	<b><u>91 890</u></b>	<b><u>94 000</u></b>

- L'activité « repas organisés par DLF » a eu beaucoup de succès en 2019, d'où un réalisé supérieur de 2 000 euros au prévisionnel. Cette activité n'entraîne aucune perte pour DLF.
- La subvention du ministère de la Culture est restée stable à 12 000 euros.
- La place de stationnement est louée 130 euros par mois depuis le premier mars 2019.
- Les cotisations, abonnements et souscriptions sont passées de 73 556 euros en 2017 à 70 952 euros en 2018 et 67 905 euros en 2019, soit une baisse de 3 000 euros ; baisse de 5,6 % malgré une hausse à partir de juillet 2019 de la cotisation. La différence avec le prévisionnel est de 4 000 euros. Il importe de remarquer que les souscriptions (compléments de cotisations) connaissent une hausse encourageante de 2018 à 2019, elles passent en effet de 4 500 euros à 6 000 euros.
- Augmenter la cotisation n'est pas envisageable du fait de son niveau actuel, il sera nécessaire que la progression des dons enregistrée en 2019 se poursuive sur le prochain exercice.

**CHARGES** (tableau B ci-dessous)

**Année 2019**

**En euros**

<b>B</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Prévisions</b>
<b>Imprimerie et routage</b>	<b>26 630</b>	20 500
<b>Poste</b>	<b>2 280</b>	3 100
<b>Téléphone</b>	<b>570</b>	700
<b>Taxe foncière et charges locatives</b>	<b>2 660</b>	3 500
<b>Salaires et charges</b>	<b>40 200</b>	42 500
<b>Erreur comptable Paypal – exercice 2018</b>	<b>1 010</b>	
<b>Assurances</b>	<b>740</b>	800
<b>Frais de bureau et honoraires comptables</b>	<b>6 490</b>	7 000
<b>Délégations</b>	<b>4 450</b>	4 600
<b>Actions de diffusion dont concours</b>	<b>1 900</b>	2 500
<b>Application de la législation linguistique</b>		2 000
<b>Repas, réceptions</b>	<b>10 250</b>	8 000
<b>EDF</b>	<b>810</b>	1 100
<b>Frais bancaires</b>	<b>580</b>	700
<b>Amortissements</b>	<b><u>5 210</u></b>	5 700
<b>TOTAL</b>	<b>103 780</b>	<b>102 700</b>

- Le réalisé est proche du prévisionnel. Les conventions comptables ont évolué en 2019.
  - 1) Les charges sont comptabilisées lors de leur engagement et non plus après leur paiement. **Imprimerie et routage correspondent ici à cinq numéros de la revue et non quatre.** Ce changement de convention comptable alourdit de 5 000 euros le déficit 2019. Par ailleurs 1 086 euros ont été dépensés pour rééditer les marque-pages, les bulletins d'adhésion et les dépliants.
  - 2) Sur Paypal, le cabinet comptable a régularisé une erreur comptable de 1 008 euros qui affectait l'exercice 2018.

- la petite économie réalisée sur la baisse du tirage de la revue a été quasiment absorbé par les frais de routage en augmentation (4,8 %). L'envoi de la revue en 2018 revient à 5 125 euros par numéro, 5 103 euros en 2019. Les frais de routage augmentent de 4 % en 2020.
- La rubrique **salaires et charges** n'a été affectée que par la hausse mécanique des salaires et une baisse sensible des charges sociales d'environ 20 %.
- La femme de ménage a été mise à la retraite à compter du 30 juin 2019.
- Le montant des **rétrocessions** prélevé sur les cotisations en faveur des délégations s'élève à 4 446 euros. Les délégations ont abandonné 2 080 euros ; elles auraient dû encaisser 6 526 euros.
- D'une façon générale, tous les postes de dépense ont fait l'objet d'économies.
- Les amortissements constituent une charge comptable sans incidence sur la trésorerie. Les amortissements (essentiellement des locaux) passeront de 5 200 euros en 2019 à 5 700 euros en 2020 du fait de la réfection des façades, amorties sur dix ans.

**Rapprochées des produits annuels, les charges annuelles font apparaître un déficit comptable de 11 898 euros en 2019 contre 15 564 euros en 2018. Hors amortissements, le déficit est de 6 965 euros. Les comptes prévisionnels adoptés l'année dernière prévoient un déficit de 3 000 euros.**

TRÉSORERIE ET ACTIFS DE PLACEMENT : (Tableau C ci-dessous)

Année 2019

En Euros

<b>C</b>	<b>Au 01 01 2019</b>		<b>Au 31 12 2019</b>	
Caisse		33		174
<b>COMPTES COURANTS</b>				
Crédit Lyonnais (LCL)	11 473		-1 077	
Chèques Postaux	728		1 124	
PayPal	1 459		589	-
<b>TOTAL DES COMPTES COURANTS</b>		<b>13 660</b>		<b>636</b>
<b>ACTIFS DE PLACEMENT</b>				
Crédit Lyonnais Livret A	80 080		80 240	
<b>TOTAL ACTIFS DE PLACEMENT</b>		<b>80 080</b>		<b>80 240</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>93 773</b>		<b>81 050</b>

L'excédent de charges entraîne une baisse de la trésorerie de 12 723 euros ; ce montant est prélevé sur les comptes courants. Le compte LCL est en découvert comptable mais non bancaire. A été comptabilisé un chèque établi mais en attente d'envoi au créancier.

## COMPTES PRÉVISIONNELS 2020 (Tableau D ci-dessous)

### PRODUITS

En euros

D	Cotisations, abonnements et souscriptions	68 000
	Subventions	12 700
	Ventes de livres et divers	300
	Repas	4 000
	Trois dons exceptionnels	3 650
	Autres Produits (dont la location de la place de stationnement)	1 500
	<b>TOTAL</b>	<b>90 150</b>

Les 68 000 euros comprennent les souscriptions (compléments de cotisations) dont le montant par nature peut varier d'une année sur l'autre.

### CHARGES

En euros

E	Imprimerie et routage	20 500
	Poste	2 300
	Téléphone	600
	EDF	900
	Taxes et charges	3 000
	Salaires et charges	39 000
	Assurances	800
	Frais de bureau et honoraires comptables	6 000
	Délégations	6 000
	Actions de diffusion dont concours	3 650
	Application de la législation linguistique	2 000
	Repas et réceptions	4 000
	Frais bancaires	650
	Amortissements	5 700
	<b>TOTAL</b>	<b>95 100</b>

- Le déficit prévisionnel est de 4 950 euros et est constitué exclusivement d'amortissements.
- La recherche d'économies sur tous les postes se poursuit bien évidemment.

## Décisions financières soumises à l'AG

1° Les comptes 2019 sont approuvés et le déficit comptable de 11 898 euros est porté en pertes dans les comptes annuels 2018.

2° Les comptes prévisionnels 2020 sont approuvés.

3° M. Xavier Darcos, M. Franck Sudon et Mme Corinne Mallarmé-Mazzocchi sont habilités à faire fonctionner le compte courant bancaire LCL 00471 008049S et disposent du pouvoir de signature de manière séparée et d'exécuter toutes opérations nécessaires au fonctionnement de ce compte bancaire.